

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT
- Excusé(s) : Mme JUNG Martine
- Absent(s) : M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote : M. Mathieu CAHN
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2020/240 J350
_2020_09_15_240**

**51050 - Autres actions éducatives et de formation
Proposition d'attribution de subventions à des projets en lien
avec des actions éducatives et la vie associative**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'attribuer une subvention de 937 € à l'ARSEA, au titre de la participation au financement d'un poste d'adulte-relais, pour la période septembre à décembre 2020 ;
- décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association B'nai B'rith René Hirschler pour l'organisation de l'édition 2020 des « Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs en Alsace » ;
- décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à la Délégation Est du Fonds Social Juif Unifié (FSJU), pour l'organisation d'une exposition « Justes de chez nous – les Justes parmi les nations d'Alsace », au titre du Fonds de soutien aux Initiatives interreligieuses ;
- décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à la Maison des Associations de Strasbourg pour l'organisation de l'édition 2020 du Village des Assos ;

Le versement de ces subventions sera effectué en une fois, dès le caractère exécutoire de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	41
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
lmc1139748-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20